

EXPLICATION DU VOTE

Un bilan des études
électorales en France

Sous la direction de
DANIEL GAXIE



Références

PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE
DES SCIENCES POLITIQUES

**Sous la direction de
Daniel Gaxie**

Explication du vote

Un bilan des études électorales en France

1989



SciencesPo.
Les Presses

Présentation

Devenu un classique de la science politique, cet ouvrage, auquel ont contribué des politistes, des sociologues et des historiens, fournit un tableau complet des variables explicatives du vote. Sont ainsi analysées les conséquences de l'âge, du sexe, de la religion, de la classe sociale, de la profession, de la tradition locale. Sans oublier que le vote est aussi fonction des réactions de l'électeur à l'offre de discours.

Copyright

© Presses de Sciences Po, Paris, 2012.

ISBN PDF WEB : 9782724680805

ISBN papier : 9782724605662

Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur et strictement réservée à l'usage privé du client. Toute reproduction ou diffusion au profit de tiers, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de cette œuvre est strictement interdite et constitue une contrefaçon prévue par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. L'éditeur se réserve le droit de poursuivre toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle devant les juridictions civiles ou pénales.

S'informer

Si vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit de vous abonner gratuitement à notre lettre d'information bimensuelle par courriel, à partir de notre site **Presses de Sciences Po**, où vous retrouverez l'ensemble de notre catalogue.



SciencesPo.
Les Presses

Table

Chapitre 1. L'apport des historiens aux études électorales
(René Rémond)

Chapitre 2. Les méthodologies de l'analyse électorale (Bernard Denni et Pierre Bréchon)

Les données agrégatives

Les données individuelles

Manques et perspectives de la sociologie électorale française

PREMIÈRE PARTIE - LA MOBILISATION ÉLECTORALE

Présentation (Alain Lancelot)

Les conditions de formation d'un électorat ou les trois sources de la citoyenneté

La démocratie par le haut

Des habitudes précoces

Abstentionnisme politique et participation non politique

Chapitre 3. Modalités, participation et luttes électorales en France sous l'Ancien Régime (Ran Halévi)

Les lettres de convocation aux Etats généraux

Les procédures électorales pré-révolutionnaires

Chapitre 4. Les comportements électoraux sous le régime censitaire (André-Jean Tudesq)

Les électeurs et la relation électeurs-candidat

L'élaboration des candidatures et la mobilisation électorale

La campagne électorale

L'État et les élections

Chapitre 5. Comment apprivoiser le suffrage universel ?
(Raymond Huard)

Des travaux nombreux mais une approche souvent latérale

Mobilisation spontanée et mobilisation dirigée

Chapitre 6. Mobilisation électorale et invention du citoyen : l'exemple du milieu urbain français à la fin du XIXe siècle (Michel Offerlé)

- La mesure de la mobilisation électorale
- Les entreprises politiques
- L'échange politique

Chapitre 7. L'abstentionnisme en France et aux États-Unis: méthodes et interprétations (Françoise Subileau et Marie-France Toinet)

- Les méthodes d'analyse
- Résultats et interprétations

DEUXIÈME PARTIE - VOTE ET POSITION DANS LE MONDE SOCIAL

Présentation (Philippe Braud)

Chapitre 8. Le vote des femmes en France (1944-1984) (Janine Mossuz-Lavau)

- Les années d'apprentissage (1945-1973)
- Les années de décollage
- Les années d'incertitude

Chapitre 9. Age, cycle de vie, génération, période et comportement électorale (Annick Percheron)

- Que recouvre la notion d'âge?
- Quelques effets liés à l'âge, au cycle de vie, au phénomène de génération et de période

Chapitre 10. Classe, position sociale et vote (Nonna Mayer et Etienne Schweisguth)

- Indépendance et vote de droite
- Les clivages chez les salariés

Chapitre 11. Religion, classe sociale, patrimoine et comportement électorale : l'importance de la dimension symbolique (Guy Michelat et Michel Simon)

Est-il toujours exact que le vote dépende du niveau d'intégration religieuse

Le comportement politique est-il toujours dépendant du degré d'appartenance à une classe sociale?

Qu'en est-il de l'action combinée sur le vote de l'appartenance à une classe et du niveau d'intégration religieuse?

TROISIÈME PARTIE - VOTE ET CONFIGURATIONS DES MARCHÉS POLITIQUES

Présentation (Jacques Lagroye)

Chapitre 12. Vote, offre électorale et territoire (Annie Laurent et Christian-Marie Wallon-Leducq)

Analyse en coupe de l'offre électorale

Agencements dynamiques de l'offre électorale

Résistance à la nationalisation par l'ancrage des rapports de forces locaux

Chapitre 13. Conjoncture politique et vote (Alain Garrigou)

Une réévaluation du poids des enjeux

Enjeux et positions politiques

Enjeux et situations des partis politiques

Conjoncture politique et candidat

Conjoncture politique et changement électoral

Chapitre 14. Le rôle des campagnes électorales (Roland Cayrol)

Campagnes électorales et pratiques d'information des électeurs

Influence du rôle croissant de la télévision sur la forme et le contenu des campagnes électorales

Campagnes électorales et processus de décision des électeurs

Chapitre 15. L'instabilité du comportement électoral (Gérard Grunberg)

Les critiques anglo-saxonnes du modèle de michigan

L'étude de l'instabilité du vote en France

L'instabilité politique des électeurs français
Quelques pistes pour les recherches ultérieures

Chapitre 1. L'apport des historiens aux études électorales

René Rémond

Par historiens je conviendrais d'entendre d'abord ceux qui, de par leurs études universitaires, les grades auxquels ils ont accédé, leurs titres ou les fonctions qu'ils exercent, appartiennent manifestement à la corporation des historiens: à leur sujet, l'opinion d'autrui rejoint le sentiment qu'ils ont de leur propre identité. Faut-il des exemples illustrant cette première définition? Quand un Charles Seignobos analyse les élections de la Troisième République^[1] ou qu'un Georges Dupeux consacre sa petite thèse aux élections de 1936^[2], personne ne doute d'avoir affaire à des historiens. Mais ce serait faire trop de cas des distinctions corporatives et se laisser arrêter par les cloisonnements entre disciplines que de restreindre l'apport dit des historiens aux travaux des seuls spécialistes patentés. J'inclurai donc aussi toute étude qui porte sur les antécédents de la pratique contemporaine : dès lors qu'une recherche s'inscrit dans la durée, elle me paraît relever de notre objet. Ainsi, le grand livre de François Goguel sur *Les partis politiques sous la Troisième République*^[3] fait-il partie de plein droit de cet inventaire pour autant qu'il traite, dans une perspective historique, des consultations électorales et de leurs incidences sur le rapport de force entre les deux grands blocs qu'il distingue, de l'Ordre et du Mouvement. L'objet du présent chapitre s'élargit donc à l'évaluation de l'apport de la dimension historique à l'étude des élections et à la compréhension des comportements électoraux.

Que des historiens se soient intéressés de bonne heure aux élections, quoi à la vérité de plus naturel? Ils avaient pour ce faire plusieurs bonnes raisons. D'abord le rôle décisif de l'élection dans des régimes qui,

depuis bientôt deux cents ans, reconnaissent le primat de l'opinion et faisaient dépendre l'attribution du pouvoir de l'expression de celle-ci, restreinte ou générale, par le biais de l'élection : les échéances électorales, qu'elles eussent lieu aux dates prévues par les textes constitutionnels ou qu'elles fussent provoquées inopinément, ne rythmaient-elles pas le déroulement de la vie politique, la découpant en séquences et organisant sa « périodisation »? Comment concevoir, depuis la Révolution, une histoire politique sans faire aux élections une place centrale dans l'analyse de ses composantes? Le phénomène électoral avait un autre titre à retenir l'attention des historiens : son ancienneté et sa continuité. Il y aura bientôt deux cents ans que l'élection est reconnue en France comme la source légitime du pouvoir et depuis la pratique n'a guère connu d'autre interruption que celles imposées par les temps de guerre : les élections pour le renouvellement de la Chambre des députés élue en avril-mai 1914, qui auraient dû normalement avoir lieu au printemps 1918, furent repoussées jusqu'au 16 novembre 1919 ; quant à celles dont la date normale eût été mai 1940, avant même que le déclenchement de la seconde guerre ne les ait retardées, un décret du 29 juillet 1940 pris dans le cadre des décrets-lois, prorogeant les Chambres, les avait reportées au 1er juin 1942. Le gouvernement de Vichy fut incapable d'organiser les élections prévues au terme de la loi du 10 juillet 1940, et il fallut attendre le 21 octobre 1945 pour procéder à l'élection d'une assemblée à laquelle le référendum du même jour conférait le pouvoir constituant. L'écart entre les deux élections législatives fut ainsi de neuf ans et demi, du printemps 1936 à l'automne 1945 : la plus longue interruption de notre histoire électorale contemporaine. De surcroît, la France a été le premier grand pays d'Europe à adopter le suffrage universel masculin, en 1848, et elle a gardé cette avance sur ses voisins jusqu'aux lendemains de la première guerre. Pour les praticiens d'une discipline qui trouve sa spécificité principale dans la prise en considération de la durée, pareille continuité suffisait à en faire un objet d'étude et de méditation : sans compter que la longue suite des consultations et de leurs résultats constituait un matériau d'une richesse et d'une abondance sans équivalent.

Aussi nombre d'historiens n'avaient-ils pas attendu l'essor des études spécialisées sur les élections pour en faire mention dans des ouvrages d'histoire politique générale traitant d'une période : ainsi pour la monarchie constitutionnelle, un Achille de Vaulabelle^[4], ou un Paul

Thureau-Dangin^[5], et, pour le régime impérial, un Pierre de la Gorce^[6], suivent-ils tous de près la chronologie des consultations électorales, au suffrage restreint ou universel, en décomptent les effets sur la distribution des sièges à la Chambre des députés ou au Corps législatif et en supputent les conséquences sur le rapport des forces et la stabilité des institutions. Aujourd'hui encore, les historiens, et quiconque avec eux qui porte quelque intérêt à la préhistoire de nos élections, ont profité à consulter ces vieux auteurs où ils trouvent une mine d'informations souvent fort précieuses.

Si donc l'intérêt des historiens pour les élections ne date pas d'aujourd'hui et s'il a même précédé de loin la naissance d'études plus spécialisées, il ne s'est pas manifesté continûment ni toujours appliqué à tous les aspects du phénomène : il a connu des éclipses, certaines liées à une étape de la réflexion sur l'histoire qui a, un temps, jeté un relatif discrédit sur l'histoire politique. En outre, la complexité du phénomène est assez grande pour se prêter à diverses approches qui ont inégalement attiré les historiens. Il y a donc bien une histoire de l'apport des historiens à l'étude des élections et le bilan de cet apport ne peut ignorer entièrement ses variations et leurs causes.

Les historiens, dont nous avons cité les noms et les œuvres, s'intéressaient aux élections principalement pour leurs conséquences : ce qu'elles modifiaient en aval dans l'équilibre des forces, le rapport entre majorité et opposition, la composition des gouvernements et même, occasionnellement, le fonctionnement des institutions ou la durée des régimes. Au lendemain de la première guerre, un autre point de vue commence à se faire jour : on s'avise qu'une élection est aussi un indicateur de l'esprit public, un révélateur de l'opinion et de ses mouvements. On commence de s'y intéresser pour la relation avec ce qui est en amont — les courants et les tendances — autant que pour ce qui en procède. C'est l'occasion de prendre une conscience plus vive à la fois de la diversité des opinions dans leur répartition géographique et de la relative constance de la distribution des grandes orientations à la surface du territoire. Dès 1913, la publication du grand livre d'André Siegfried, le *Tableau politique de la France de l'Ouest*^[7], avait signalé l'un et l'autre trait et proposé de cette région une description d'emblée classique. Sa lecture fut-elle pour quelque chose dans l'éveil chez les historiens d'une curiosité pour l'étude de ce qu'on appelle alors les « tempéraments politiques régionaux »? En tout cas, il y a

concomitance. En 1921, paraissent les tomes VI et VII de la grande *Histoire de la France contemporaine*, que dirige Ernest Lavisse, sous la signature de Charles Seignobos : il y consacre des analyses détaillées et neuves à la répartition de la droite et de la gauche par région. La même année 1921, est publiée la première étude d'importance sur une élection générale au suffrage universel : le livre de Gaston Génique, *L'élection de l'Assemblée législative de 1849*, dont le sous-titre énonce en termes explicites l'intention directrice : *Essai d'une répartition géographique des partis en France*^[8]. L'ouvrage restera une référence. La nouveauté de l'événement qu'il étudie y est pour quelque chose : si l'on convient de mettre à part, du fait du caractère exceptionnel des circonstances, l'élection d'avril 1848, celle de mai 1849 est la première élection générale ordinaire au suffrage universel. Surtout, elle fixe pour longtemps les grands traits de la répartition géographique et dessine le visage politique de la France qui ne souffrira pas de changements profonds dans les cent années postérieures. N'est-il pas significatif que l'héritier d'André Siegfried, François Goguel, dans l'avertissement sur lequel s'ouvre le livre qui va, au lendemain de la deuxième guerre, renouveler l'étude des tendances politiques, *La politique des partis politiques sous la Troisième République*, se réfère précisément à cette élection de 1849 pour souligner la stabilité des opinions locales^[9]? L'histoire des consultations électorales ne fait désormais plus qu'un avec la géographie électorale : l'attention se concentre toute sur l'observation des singularités régionales et la permanence de leurs orientations. Pareille stabilité est bien propre à fasciner des esprits que leur discipline porte à relever tout ce qui atteste, à travers le changement, la continuité. Elle les intrigue d'autant plus qu'ils constatent que le changement l'emporte en d'autres domaines. Ils vont donc s'attacher à percer le secret de cette étonnante permanence et à déchiffrer le mystère de ses causes profondes.

Ce seront la préoccupation principale et l'apport d'une nouvelle génération d'historiens qui entreprennent dans les années cinquante des thèses de doctorat d'Etat sur un département. Pour ne citer que les plus notables, Georges Dupeux étudie le Loir-et-Cher^[10], Pierre Barral l'Isère^[11], ou encore Philippe Vigier, qui combine un ressort territorial plus étendu — cinq départements : Basses et Hautes-Alpes, Drôme, Isère et Vaucluse — avec une période plus courte^[12]. Ces études ont en commun l'ambition de faire l'histoire globale de leur département ; le sous-titre de certaines l'indique expressément. La dimension politique

n'absorbe pas toute leur attention : celle-ci se porte même généralement en priorité sur les structures sociales ou les fluctuations de la conjoncture économique avec le secret espoir d'y découvrir la clé des évolutions politiques. Mais le politique est loin d'être absent de leur champ d'observation et les élections y ont droit à une place de choix comme un élément d'information incomparable sur les mouvements d'opinion. A la différence des histoires générales qui ne s'abaissaient pas à la considération des élections locales, nos auteurs étendent parfois leur curiosité aux élections municipales ou cantonales, ordinairement trop négligées.

Menant une étude globale, ils s'intéressent naturellement aux interactions entre les différentes séries de faits et, en particulier, aux relations qui peuvent exister entre les comportements électoraux et d'autres types de facteurs. Ils cherchent donc, dans un cadre territorial limité, à répondre à l'interrogation qui sourd de l'observation de la diversité des orientations dominantes et de leur stabilité : s'interrogeant sur les causes, ils scrutent les corrélations qui pourraient mettre sur la voie d'une explication. Ce faisant, ils s'inscrivent dans le prolongement de la démarche d'André Siegfried qui avait formé des hypothèses et signalé des directions de recherche, en mettant en lumière certaines concordances entre les comportements politiques d'une part et, de l'autre, la nature du sol, calcaire ou granitique, la forme de l'habitat, groupé ou dispersé, le mode de l'exploitation agricole (petite propriété ou grande exploitation). Pour qui tente de prendre une vue d'ensemble et de dégager de ces diverses recherches quelque conclusion générale, l'évidence s'impose de la complexité du phénomène électoral : elle est telle qu'elle décourage l'espoir de découvrir une cause unique qui en rendrait compte. Les mêmes causes engendrent, selon les régions considérées, des effets contraires tandis qu'une même orientation politique peut aussi bien apparaître en deux régions distinctes comme conséquence de facteurs opposés. De toutes les corrélations envisagées et observées, la plus stable reste celle entre opinions politiques et croyances religieuses : à défaut d'être explicative, elle garde une vertu prédictive.

La leçon que les historiens ont tirée de l'échec de toute tentative réductrice est que l'explication doit être recherchée dans le passé, un passé fort ancien : on est, de proche en proche, renvoyé à des périodes plus éloignées. Il convient presque toujours de remonter plus haut que

les débuts du suffrage universel, peut-être même en amont de 1789. Paul Bois en a fait la démonstration lumineuse sur le cas d'un département que traverse la ligne de partage entre le Bassin parisien, où l'orientation dominante est plutôt de gauche, et la France de l'Ouest traditionaliste, la Sarthe : *Paysans de l'Ouest. Des structures économiques et sociales aux options politiques depuis l'époque révolutionnaire dans la Sarthe*^[13] : la séparation de deux France n'a fait que révéler des orientations dont les origines, et par conséquent la cause, s'enracinent dans une histoire beaucoup plus ancienne.

La plupart de ces travaux — est-ce parce qu'ils s'inscrivent dans le cadre géographique de départements où le poids de l'électorat rural est supérieur à celui des villes? — s'attachent à la permanence des comportements politiques et à la stabilité des votes. Il en est cependant qui ont porté leur attention sur les changements et tenté de décrire et de comprendre les évolutions : ainsi le Vár a fait l'objet des travaux de Maurice Agulhon^[14], qui a mis en lumière le passage d'une sociabilité ancienne à dominante religieuse à des formes laïcisées et anticléricales, et souligné le rôle des structures dans l'évolution qui a fait de ce département une des régions les plus avancées de la carte politique de la France.

Toutes ces études associent étroitement la durée et un espace délimité : la géographie électorale se confond avec l'étude du phénomène et l'imprécision même des dénominations en usage qui sont employées presque indifféremment — géographie électorale, sociologie électorale, ou histoire politique — manifeste le caractère dominant des recherches dans ce second âge de l'histoire des élections.

Depuis le début des années soixante, cette formule d'une étude d'histoire générale, où le politique trouvait sa place dans des limites géographiques relativement étroites, s'est comme essoufflée : on s'est interrogé sur la validité du cadre départemental. Peut-être l'intérêt de ce type d'investigation s'est-il quelque peu épuisé : de fait les chances de ces études de renouveler en profondeur la connaissance évoluent en raison inverse de leur nombre. Peut-être a joué aussi la déception de devoir constater que l'explication des comportements politiques se dérobe et qu'elle échappera peut-être toujours. Il convient aussi de ne pas sous-estimer les effets du discrédit que l'affirmation d'un intérêt pour d'autres dimensions de l'histoire a pu jeter un temps sur l'étude des faits politiques : le nom de Seignobos, par exemple, était devenu,

pour une génération qui aspirait à faire une histoire des véritables réalités, le symbole même d'une histoire surannée. Aussi les historiens ont-ils délaissé l'histoire du suffrage, des lois et des régimes électoraux, et laissé aux praticiens d'autres disciplines l'analyse de leurs effets.

Une tendance opposée s'est dessinée depuis quelques années qui marque un regain d'intérêt pour les réalités politiques. Les historiens ont redécouvert le rôle souvent décisif du politique, même en d'autres domaines. En même temps, ils s'avisent que l'étude des phénomènes politiques est de nature à satisfaire les requêtes les plus exigeantes en fait d'histoire nouvelle ou renouvelée. Celle-ci s'intéresse aux grands nombres, traite des quantités : or quel phénomène se prête davantage à une approche statistique et concerne-t-il plus d'individus que la pratique électorale ? La série continue des résultats électoraux depuis un siècle et demi constitue la plus fabuleuse banque de données que l'historien puisse rêver. La longue durée est un autre signe auquel se reconnaît le nouvel historien : or les consultations électorales peuvent se réclamer de près d'un siècle et demi de pratique ininterrompue et, s'il est vrai qu'il faille remonter au-delà de la césure de 1789 pour avoir quelque chance de saisir les origines des comportements régionaux d'aujourd'hui, pour quel autre type de réalité l'histoire pourrait-elle invoquer pareille durée ? Aussi enregistre-t-on depuis quelques années un retour en force de l'histoire politique et, entre autres, de l'histoire des élections. Plusieurs travaux ont été publiés qui ont tiré profit du contact avec d'autres disciplines, sociologie, science politique, linguistique, statistique, qui combinent diverses approches sans cesser pour autant de demeurer principalement historiques par leur démarche, leur perspective et leur problématique.

Pour cette dernière phase qui n'est pas achevée, je marierai références aux recherches effectuées et suggestions relatives aux travaux à entreprendre. Après la floraison des monographies départementales auxquelles nous devons une meilleure connaissance de la diversité concrète de notre pays, mais qui, par définition, ne saisissaient les grands événements nationaux que vus du cheflieu ou des communes périphériques du département considéré, il serait opportun de revenir à l'étude des élections générales et de faire, pour certaines consultations qui ont marqué des tournants, des études analogues à celles que la Fondation nationale des sciences politiques a consacrées aux consultations qui se sont succédé entre 1956 et 1967. J'ai déjà fait

mention de l'ouvrage de G. Génique sur les élections de 1849. Celles de 1869, les dernières du Second Empire, ont fait l'objet d'un ouvrage collectif paru en 1960 sous la direction de Louis Girard^[15]. La thèse d'Odile Rudelle^[16], par une analyse minutieuse et une application rigoureuse de méthodes de calcul, a révisé la présentation traditionnelle des élections de 1885 et de 1889 et renouvelé par là même l'interprétation du boulangisme, illustrant la solidarité étroite entre une étude systématique des consultations électorales et la compréhension des mouvements d'opinion et des courants idéologiques. Autre exemple de révision d'idées reçues qui avaient toutes les apparences de l'évidence, provoquée par une étude renouvelée d'une consultation électorale : la thèse de Jean-Jacques Becker^[17]. Procédant à une analyse précise des résultats des élections du printemps 1914, il aboutit à la conclusion qu'il n'y avait pas, dans la nouvelle Chambre, de majorité pour, abroger la loi de trois ans. Georges Dupeux a étudié les élections de 1936 ; il s'est intéressé surtout aux thèmes de la campagne. Bien d'autres élections attendent leur historien, qui mériteraient une étude dont la connaissance générale de la période tirerait grand profit : n'est-il pas regrettable que nous n'ayons pas une grande étude sur les élections du 16 novembre 1919 ou celles du 11 mai 1924 ? Notre compréhension de l'évolution du corps électoral au lendemain de la première guerre est partiellement subordonnée à sa réalisation.

S'ouvre ainsi un champ étendu à l'investigation des historiens : refaire l'histoire du suffrage en appliquant aux élections du passé les méthodes, les concepts et les critères que la science politique a élaboré pour les consultations contemporaines. Que la chose soit possible même pour des événements forts lointains, Claude Langlois en a apporté la preuve avec ses recherches sur le plébiscite de l'an VIII : ayant retrouvé les documents d'archives qui concernaient cette consultation, et les soumettant à une critique pénétrante, il s'est avisé que les chiffres avaient tous été systématiquement falsifiés par l'addition d'un nombre constant. Première constatation : les chiffres que les historiens recopient pieusement depuis des générations sont erronés. Deuxième conséquence : il est possible de rétablir les chiffres réels par soustraction des nombres indûment ajoutés. On voit alors se dessiner une carte électorale qui manifeste déjà des disparités régionales qu'on ne pensait pas auparavant pouvoir appréhender avant 1849 : on reconquiert ainsi un demi-siècle de l'histoire de l'opinion publique. La plupart des élections de la période révolutionnaire et des plébiscites impériaux

pourraient sans doute faire à leur tour l'objet d'une résurrection analogue. Imagine-t-on l'intérêt d'une histoire restituée qui doterait notre chronologie des élections d'un demi-siècle supplémentaire ? Pourquoi, en outre, laisser en dehors du champ de ces recherches les élections censitaires de la monarchie constitutionnelle ? Elles appellent, certes, d'autres méthodes d'investigation et d'interprétation ; elles inspireraient d'autres conclusions, mais on aurait tort de les tenir pour une parenthèse : le pays légal aussi est sujet à des mouvements d'opinion qui reflètent des évolutions en profondeur.

L'actualité a prodigué des preuves de l'intérêt qui s'attache aux élections partielles : il n'est plus tout à fait possible de les tenir pour dénuées de signification. Or celles du passé n'ont guère été étudiées. Les historiens en citent quelques-unes, toujours les mêmes, pour les conséquences qu'elles ont eues visiblement sur le cours de l'histoire générale : l'élection de l'abbé Grégoire par le collège de l'Isère en 1819, parce qu'elle a effrayé les responsables qui ont songé à réviser la loi électorale ; les élections partielles du 10 mars 1850, pour remplacer les représentants déchus de leur mandat pour avoir pris part à l'échauffourée du 13 juin 1849, et qui tournent à l'avantage des démocrates-socialistes ; celle d'Eugène Sue à Paris, le 28 avril suivant ; celle, à Paris encore, du radical Barodet contre Rémusat, le 27 avril 1873, qui précipita la chute de Thiers ; celle encore de Boulanger, toujours à Paris, en janvier 1889. Mais de combien d'autres un examen approfondi n'apporterait-il pas une contribution de prix à notre connaissance des comportements des électeurs ? La belle étude de Jacques Gouault^[18] démontre ce qu'une étude systématique des élections partielles peut apporter à l'intelligence de l'histoire politique générale : elle met en lumière la montée du bonapartisme et éclaire les raisons qui ont fait qu'une partie des orléanistes ont préféré se rallier à la République plutôt que de courir le risque d'une restauration impériale.

Parce qu'à propos des élections ils s'intéressaient davantage à leurs conséquences qu'au phénomène électoral lui-même, les historiens ont assez logiquement proportionné l'attention qu'ils distribuaient entre les diverses sortes de consultations en fonction de l'importance des modifications dont elles étaient l'agent dans le rapport des forces, la composition des gouvernements et le fonctionnement des institutions. Aussi ont-ils régulièrement réservé le meilleur de leur recherche à celles des élections qui disposaient du pouvoir le plus déterminant : les

élections législatives au suffrage universel, et ils ont négligé d'examiner les autres. Or, pour l'étude des mécanismes et des comportements électoraux, les autres types ne sont pas moins riches d'enseignements : ils rendent, en outre, possibles des comparaisons. Sans méconnaître que ces autres types d'élections ménagent à une recherche rétrospective des difficultés plus redoutables que les législatives, il serait très désirable que les historiens tentent une étude des élections au Sénat, eu égard à l'importance du mandat sénatorial dans le cursus des hommes politiques : de surcroît, c'est le type d'élection qui ouvre les plus grandes possibilités d'initiative et d'intrigue à la classe politique. Les élections municipales aussi mériteraient qu'on s'intéresse à elles ; à tout le moins, les renouvellements généraux des municipalités. Les histoires générales font bien allusion de temps à autre à ces échéances pour en signaler l'importance historique : ainsi Daniel Halévy, dans *La République des ducs*^[19], souligne-t-il l'ampleur du bouleversement opéré par les élections municipales de 1878 : il parle d'une révolution des mairies, qui annonce la conquête, l'année suivante, de la totalité des pouvoirs par les républicains. Des études sur les élections au conseil municipal de Paris ont amené à réviser certaines idées reçues sur le passage de l'Hôtel de Ville de la gauche à la droite au tournant du siècle. Des analyses analogues sur un certain nombre de grandes villes, Lyon, Marseille, Lille ou Strasbourg, et surtout une mise en perspective seraient les bienvenues.

Autre aspect à inscrire à l'inventaire des directions de recherche : les campagnes électorales. La campagne fait partie intégrante d'une élection : elle en est le premier acte. Elle n'est pas seulement manifestation au grand jour des préoccupations des électeurs ou explication des programmes des candidats et des thèmes des partis, elle est mise en œuvre de stratégies, interaction entre les calculs des hommes politiques et les mouvements d'opinion. Surtout, elle modifie de jour en jour les intentions et peut-être le rapport des forces. Il ne serait donc pas sans intérêt de prêter attention à ses divers aspects et de reconstituer le déroulement circonstanciel de quelques-unes d'entre elles. Pour les élections de 1936, Georges Dupeux a analysé les thèmes des deux coalitions affrontées. L'enquête d'Antoine Prost sur le *Vocabulaire des proclamations électorales de 1881, 1885 et 1889*^[20] donne une idée de ce qu'un examen de ces textes, éclairé par les méthodes de la linguistique et secondé par l'utilisation de l'analyse factorielle, peut apporter à la connaissance des mentalités et des

idéologies.

C'est encore l'étude historique du comportement électoral qui ouvre à une recherche rétrospective les possibilités les plus étendues. C'est aussi le domaine le moins exploré jusqu'à ce jour par les historiens. Le moment n'est-il pas venu qu'ils considèrent le phénomène électoral pour lui-même et comme un objet d'observation, indépendamment des données qu'il fait apparaître ou des changements qu'il induit, au même titre qu'ils s'intéressent aux autres faits sociaux ? L'étude d'Alain Lancelot sur l'histoire de *L'abstentionnisme électoral en France*^[21] donne une idée de ce qu'une investigation du passé peut apporter à la compréhension et à l'explication des comportements : seule, en effet, la comparaison à travers le temps, en départageant éléments permanents et facteurs passagers, peut mettre sur la voie des causes. Puisque le propre de l'intelligence historique est de raisonner sur la combinaison du stable et du changeant, ce pourrait être un apport spécifique des recherches historiques que de nous instruire sur le degré de mobilité des comportements individuels des électeurs. A force de raisonner sur les grands nombres, qui manifestent une étonnante stabilité des rapports de forces et une grande constance des comportements collectifs, on s'exagère peut-être la fidélité des individus. Nous avons vu que les travaux des historiens allaient tous dans le même sens et accentuaient encore la disposition à privilégier la permanence. Mais a-t-on le droit d'inférer de ce qu'on observe à l'échelle macroscopique qu'il en va de même pour les millions de déterminations singulières ? Les enquêtes faites à partir des listes électorales sur les abstentionnistes ont révélé que, sous l'apparence de la stabilité, la mobilité était grande et que s'opéraient sous le couvert de nombres immuables toutes sortes de transferts. N'en va-t-il pas de même des choix entre les tendances qui sollicitent le suffrage des électeurs ? Il faudrait pouvoir reconstituer un grand nombre de trajectoires individuelles : les travaux d'Annick Percheron sur la socialisation politique des enfants et des adolescents sont, à cet égard, pleins d'enseignements : ils ouvrent des aperçus sur la façon dont se transmettent les opinions et se forment les attitudes ; ils comblent, partiellement, l'espace laissé vide entre les biographies de quelques personnalités hors du commun et l'histoire des idées politiques. Ils comportent un autre apport : Annick Percheron, en comparant les adolescents de France et des Etats-Unis, observe que, pour les petits Américains, l'intérêt pour la politique se mesure à l'appartenance partisane, alors que pour les petits Français le critère de

la politique demeure l'élection. Voilà qui concourt à expliquer la place que l'étude des élections et des comportements électoraux a toujours occupée dans l'histoire du politique : si l'analyse des consultations a pris une telle importance et est devenue une spécialité française, ce n'est pas un hasard, c'est le reflet du prix que le citoyen français attache depuis la naissance de la vie politique moderne à l'acte par lequel il choisit ses représentants et exprime ses volontés. Il serait aussi précieux de suivre de génération en génération les glissements à l'intérieur d'une même famille : à cet égard, on souhaiterait que soit greffé sur la grande entreprise de démographie historique sur l'échantillon constitué par les familles dont le nom commence par le préfixe TRA un appendice qui aurait pour objet les évolutions politiques. L'étude des dérives ou des permanences n'irait pas sans une recherche sur les motivations comme sur les circonstances qui sont au principe des changements.

Ce sont là autant de suggestions dont la réalisation permettrait d'ébaucher la grande histoire qui s'impose du suffrage politique dans la société française depuis bientôt deux cents ans.

Notes du chapitre

[1] Lavissee (E.) ed., *Histoire de la France contemporaine*, Paris, Hachette, 1920-1922, t. VI et VII.

[2] Dupeux (G.), *Le Front populaire et les élections de 1936*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1959.

[3] Goguel (F.), *La politique des partis sous la Troisième République*, Paris, Le Seuil, 1946, 2 vol.

[4] Vulabellé (A. de), *Histoire de deux Restaurations jusqu'à l'avènement de Louis-Philippe*, Paris, Penotin, 1884-1892, 7 vol.

[5] Thureau-Dangin (P.), *Histoire de la monarchie de Juillet*, Paris, Plon, 1884-1892, 7 vol.

[6] La Gorce (P. de), *Histoire du Second Empire*, Paris, Plon, 1895-1905, 7 vol.

[7] Siegfried (A.), *Tableau politique de la France de l'Ouest*, Paris, Colin, 1964 (réédition)

[8] Génique (G.), *L'élection de l'Assemblée législative de 1849 : essai d'une répartition géographique des partis en France*, Paris, Rieder, 1921.

[9] « Voici quelques exemples de cette stabilité : dans le canton de Vèrnous, en Ardèche, qui fut le seul à donner une majorité de *non* au plébiscite de 1851, le nombre des suffrages de gauche aux élections de 1928 a été, à quelques unités près, le même que celui des opposants au coup d'Etat. Dans le Gers, les trois arrondissements de Mirmande, Condom et Lombez, qui ne tombèrent définitivement aux mains des républicains qu'en 1902 pour le premier, 1910 pour les deux autres, furent aussi les seuls à donner en 1928 la majorité absolue aux candidats modérés. Ceux d'Auch et de Lectoure, au contraire, républicains dès 1876, ont voté à gauche en 1928. Celui des